

L'accès à l'information

Les avocats en pratique privé, plus particulièrement ceux qui se spécialisent dans le droit administratif incluant le droit de l'immigration, le droit des transports et le droit fiscal se doivent d'avoir une bonne connaissance des rouages de la Loi sur l'accès à l'information afin de pouvoir obtenir des institutions fédérales les renseignements qui sont sous le contrôle de ces dernières. À l'aide d'un bref exposé théorique, d'échanges et d'exercices pratiques les participants pourront apprendre ou approfondir leur connaissances en matière de droit d'accès à l'information.

Ce cours traitera notamment des thèmes suivants:

- a. Le fonctionnement de la loi
- b. Quelles sont les renseignements que l'on peut obtenir sous cette loi
- c. Comment s'y prendre pour avoir accès aux renseignements recherchés

Un texte comprenant un exposé théorique de la loi et livrant une grille contenant plusieurs conseils pour l'utilisateur de cette loi sera préalablement remis aux participants.

ANIMATION :

Me Pierre Trudel

Titulaire de la Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique, Centre de recherche en droit public, Faculté de droit, Université de Montréal, Barreau 1977.